**CONSEIL DES DROITS DE L’HOMME**

**42E SESSION DU GROUPE DE TRAVAIL DE L’EXAMEN PERIODIQUE UNIVERSEL (EPU)**

**DECLARATION DU BURKINA FASO A L’OCCASION DE L’EXAMEN DU RAPPORT DU GHANA**

Le 24 janvier 2023

**Prononcée par :**

**Monsieur le Président,**

Le Burkina Faso souhaite la chaleureuse bienvenue à la délégation du Ghana et la remercie pour la présentation de son rapport national.

Nous saluons les progrès réalisés par le Gouvernement ghanéen dans la mise en œuvre des recommandations du cycle précédent, notamment le développement de programmes de sensibilisation sur les pratiques préjudiciables, telles que les Mutilations Génitales Féminines (MGF)et autres pratiques discriminatoires à l’égard des femmes.

Tout en encourageant le Ghana à poursuivre ces efforts, nous lui recommandons, dans un esprit de dialogue constructif :

1. d’adopter des plans d'actions au niveau local et de mener des campagnes de sensibilisation pour renforcer la mise en œuvre des lois interdisant les pratiques néfastes, y compris, mais sans s'y limiter, le trokosi, les MGF, les mariages d'enfants, précoces et forcés, les rites de veuvage et les pratiques liées à la sorcellerie.

Nous souhaitons au Ghana un examen réussi.

**Je vous remercie.**